



“Approfondissement et perfectionnement de la méthode Total RESET”

Le dimanche 2 décembre 2018 à LYON

Cette journée présente les étapes et stratégies de la méthode Total RESET. Un temps est consacré à vos besoins pratiques et théoriques, axée également sur vos questions complexes concernant le travail de chacun. Ainsi, la présentation du protocole Super-héros et la régulation descendante. Cette journée est ouverte aux praticiens confirmés (niveau I et II).

Note: le nombre de places est limité.

Lieu : Cabinet Ostépathique, 23 rue Sergent Blandan, 69001 Lyon, Métro : Hôtel de ville

Horaires : Dimanche 2 décembre 2018 du 9h30 – 17h30

Intervenante : Andrea KÜPER

Prix de la formation : 130€ (repas du midi non compris)

Prénom : Nom :

Profession :

Adresse professionnelle:

Code Postal : Ville : Pays :

Tél. Professionnel : Portable :

Email:

J'ai lu et j'accepte le contenu du « Règlement Intérieur des formations Total RESET », dont une copie m'a été fournie.

Lieu/Date : Signature:

Merci d'adresser cette fiche avec votre règlement à :

ARCH-France • Andrea Küper • 20 Montée Vauzelles • 69001 Lyon • France

Téléphone : +33 4 72 73 03 68 • email contact@allergyfree.fr

Les règlements peuvent être effectués par chèque bancaire français ou par virement bancaire.

CHEQUE :

Un chèque de 130€ à l'ordre d' "ARCH-France", sachant que ce chèque sera encaissé après la fin du stage.

VIREMENT BANCAIRE :

La Banque Postale, Payee: ARCH-France

Code Swift: PSSTFRPPLYO

IBAN: FR17 2004 1010 0720 0792 4Z03 891



Règlement Intérieur des séminaires Total RESET

- 1. Seules les inscriptions des praticiens*** et des professionnels de santé sont acceptées.**
- L'inscription à une formation de Total RESET ne devient effective qu'après réception du formulaire d'inscription, d'une copie de votre diplôme*** (seulement pour les inscriptions pour la formation de Base I) ainsi que de votre paiement (voir tarifs sur le formulaire d'inscription ci-dessus) à l'adresse **ARCH-France, 20 Montée Vauzelles, 69001 Lyon**. Nous ne pouvons pas accepter d'inscription par téléphone.
Les règlements par virement bancaire ou par chèques doivent être adressés en même temps que les documents d'inscription.

Afin de valider votre inscription, veuillez nous envoyer, le plus rapidement possible, avec votre dossier:
 - » Un chèque d'arrhes (spécifié sur le formulaire d'inscription)
 - » Un chèque du montant restant du stage
 - » Copie du justificatif de virement
3. Nous nous réservons le droit d'accepter ou de rejeter les demandes d'inscriptions.
- 4. La société ARCH France est référencée comme organisme de formation (continue) professionnelle**, pour cela nous avons comme obligation légale de vous faire signer une convention que vous recevrez par mail une fois votre inscription reçue et validée.
- 5. Politique d'annulation:**
 - » Veuillez-vous inscrire à nos formations seulement lorsque vous êtes certains de votre participation.
 - » Si vous annulez plus de 14 jours avant le début de la formation vous serez remboursé intégralement.
 - » En cas de désistement moins de 14 jours avant la formation, le chèque d'arrhes sera retenue comme pénalité d'annulation.
 - » Le montant total sera conservé en cas d'annulation 48h avant la date de début de la formation.
 - » En cas d'annulation de tout ou partie de la formation par ARCH-France, les sommes déjà versées seront intégralement remboursées au prorata du coût du stage. Aucun autre dédommagement ne pourra être revendiqué quelles que soient les causes de l'annulation.
 - » Si vous avez un empêchement pour suivre le séminaire, en cas de force majeure dûment reconnue, vous pouvez résilier l'inscription (grève de transport, tempête, accident, décès). Si vous quittez prématurément le séminaire aucun remboursement n'aura lieu et le certificat de présence ne vous sera pas délivré.
6. Une attestation de formation sera remise à tout participant.
7. Après avoir validé et terminé, le séminaire niveau I, il est conseillé de terminer la formation avec la deuxième partie pour devenir un praticien certifié Total RESET de préférence, dans les 12 mois qui suivent. Si ce délai n'est pas tenu, un entretien téléphonique gratuit permettra de clarifier les connaissances pratiques, et de déterminer si une (re)mise à niveau s'impose. En revanche, la certification complète n'est pas nécessaire pour appliquer la méthode.
8. Il est vivement conseillé d'approfondir ses connaissances après la certification (niveau II) afin d'envisager d'obtenir l'étoile verte qui témoigne de l'approfondissement de la méthode après l'obtention de la certification. Il sera souhaitable que les praticiens mettent à jour leurs connaissances au moins tous les 2 ans, ce qui leur permettra d'être au fait des dernières recherches et découvertes concernant la pratique de la méthode et de garder l'étoile verte.
9. A la suite du séminaire niveau I et après avoir suffisamment mis en pratique ses connaissances, l'étudiant peut s'inscrire gratuitement parmi les praticiens officiels, sur deux sites www.total-reset.fr et www.allergyfree.fr
- 10. Veuillez ne pas utiliser de parfums, après-rasage, lotions ou laques pour les cheveux, huiles aromatiques et aérosols pendant la formation, afin d'éviter toute réaction allergique des participants à ces produits.**
11. Si vous avez un handicap ou des limitations, veuillez nous le signaler afin que nous puissions nous organiser selon vos besoins.
12. Pour le confort de tous, aucun enregistrement vidéo ou audio de la formation n'est autorisé.
13. Les frais de formation comprennent les repas du midi (sauf si spécifié sur le formulaire d'inscription) et des pauses café, ainsi que le matériel utilisé au cours du séminaire. Ils ne comprennent pas les boîtes d'allergènes ou les appareils de stimulation (qui seront disponibles à l'achat sur place) l'hébergement, le petit déjeuner ou les repas du soir.

J'ai lu et compris les termes et conditions du règlement ci-dessus :

.....
Lieu

Date

Signature

*** Recommandations importantes :

» En cas de doute sur la validité de vos certificats et diplômes, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions.

***** Massothérapeutes, reflexologues, sophrologues, énergéticiens et praticiens Reiki ne sont pas acceptés. Les cours de naturopathie par correspondance ne donnent pas accès à la formation.**

